

## CERTIFICAT ATTESTANT L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS

Salvizinet, le 29 Octobre 2018

Nous soussignés Jacques LARDON et Pascal TISSOT représentant la SNC VILLENEUVE, attestons par la présente, que les équipements suivants :

Electricité, téléphone, eau potable, eaux usées, eaux pluviales et voirie (hormis les travaux de finition) qui desservent le lot N°.....du lotissement « Le Sanzigneu II» au lieu-dit Le Vigneronnage, à SALVIZINET sont achevés.

Ce document est établi conformément aux articles et R442-18b du code de l'urbanisme.

Fait pour valoir ce que de droit

Pascal TISSOT

